

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°419 / SEPTEMBRE 2018

Rentrée

**Le compte
n'y est pas !**



DÉCRYPTAGE

**Comment mettre
en place un PAI ?**

ÉDUCATION

**Le lycée professionnel
mérite mieux !**

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier
Rentrée
Le compte
n'y est pas !

21
En pratique

ORIENTATION • Repenser les espaces : une mission exigeante

SANTÉ • Automédication. Le risque ? Masquer une maladie plus sérieuse

PSYCHO • Adolescence. Leur léthargie, c'est grave docteur ?

ÉDUCATION • Le lycée pro mérite mieux qu'une jolie note d'intention

26
Décryptage

Le projet d'accueil individualisé

28
Regards croisés

DANIEL BORILLO / MARTINE GROSS
Familles homoparentales : quelle reconnaissance de l'école ?

30
Initiative

Dans la peau d'un géographe

32
Nos actions

34
Portrait
Samia Ivoule

édito

Traduisons nos valeurs en engagement

“ La FCPE ne vient pas de nulle part et ne peut échapper à son histoire. C'est dire qu'elle est pourvue de valeurs, celles-ci étant largement la conséquence de son passé. Elles ne sont pas la résultante d'un souhait du moment ou d'un acte créatif, elles sont dans nos racines. Il n'est donc pas nécessaire de les identifier.

En revanche, il est un exercice très riche et mobilisateur qui consiste à solliciter nos adhérents pour imaginer comment mettre notre projet en lumière. Qu'il s'agisse d'actions comme la caravane de rentrée ou encore des campagnes militantes du quotidien qui changent tout, on peut ainsi identifier des engagements. Ce qui nous différencie, ce n'est pas tant la recherche de valeurs sophistiquées ou trop nombreuses, mais la façon dont celles-ci influent sur le système éducatif et le quotidien des enfants et des jeunes. Dès lors, il nous semble judicieux d'utiliser ces valeurs comme système de référence et ainsi stimuler la réflexion pour ensuite les incarner et les transmettre.

Notre plateforme de formation contribuera à atteindre cet objectif. Il s'agit à travers cet outil d'œuvrer pour que tous les parents comprennent et s'approprient les enjeux de l'école et ainsi enrichissent la qualité de la relation avec les partenaires de la communauté éducative. En clair, développer notre pouvoir d'agir !

N'oublions pas que notre projet éducatif est là pour éviter que notre parole ne se banalise en raison de trop fréquents discours moralisateurs et d'incantations fumeuses. Il est temps de privilégier le faire.

En affirmant "Deviens ce que tu es", Montaigne nous invite à agir, à mettre en œuvre plutôt qu'à afficher nos intentions, fussent-elles de valeurs...

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée militante !



RAYMOND ARTIS
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) | 08, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directeur de la publication et de la rédaction : Raymond Artis • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique :

CITIZENPRESS • Réalisation :

Alliance Partenaires Graphiques • Rédacteurs : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Lehéry.

IMPRESSION

Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 26, avenue Charles Bedaux BP 49229 - 37042 Tours Cedex 1

CPPAP : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales :

O3 ; 14 ; 16 ; 19 ; 21 ; 23 ; 34 ; 37 ; 38 ; 40 ; 42 ; 44 ; 45 ; 69 ; 73 ; 79 ; 80 ; 85 ; 87 ; 92 ; 95.

Encart publicitaire jeté : ADL partner



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

ENQUÊTE

Le principe de laïcité dans les écoles

Depuis les attentats de 2015, l'idée selon laquelle la laïcité fait l'objet de nombreuses protestations au sein de l'école s'est répandue comme une traînée de poudre. Pour jauger le phénomène prompt à toutes les instrumentalisation, le Comité national d'action laïque (Cnal), dont la FCPE est membre, a donc publié en juin un sondage Ifop sur le sujet. Et le diagnostic fait contrepoids. À peine plus d'un enseignant sur dix témoigne de contestations régulières et/ou de temps en temps de la loi du 15 mars 2004 sur le port de signes religieux. Et pour 91 % d'entre eux, le climat scolaire autour de la laïcité est jugé apaisé.



PARCOURSUP



BAC

TEXTES OFFICIELS

Le baccalauréat version 2021 a été entériné avec la publication d'un décret et de plusieurs arrêtés au *Journal officiel* du 17 juillet. Ces textes fixent les nouvelles modalités de l'examen. Le plus gros changement réside dans la réduction du nombre d'épreuves terminales (quatre au lieu de sept) et l'introduction du contrôle continu.

La FCPE saisit le Défenseur des droits

Jusqu'ici, tout va bien... Alors que Parcoursup est décrié par tous, la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal répète cette phrase comme un mantra. Le 17 juillet 2018, le tableau de bord du ministère faisait pourtant froid dans le dos : sur les 800 000 candidats ayant inscrit au moins un vœu sur la plateforme d'admission vers le supérieur, 122 858 étaient toujours sur le carreau. 68 510 étaient toujours sur liste d'attente, 18 302 n'avaient obtenu que des réponses négatives sur des formations sélectives, 13 969 avaient demandé un accompagnement au recteur de leur académie, 22 077 avaient tout simplement abandonné. Nul doute, l'été de tous ces jeunes et de leurs parents a dû être des plus sereins !

Face à un tel déni, la FCPE, les organisations étudiantes et lycéennes, épaulées par le Syndicat des avocats de France, ont annoncé en conférence de presse ce

même 17 juillet qu'ils saisissaient le Défenseur des droits pour obtenir la publication des algorithmes locaux utilisés par les universités.

Des critères discriminants

Objectif : prouver le caractère discriminatoire du tri des candidatures. Sur quels critères les dossiers ont-ils été sélectionnés ? Les témoignages démontrant les limites du système se sont multipliés, avec par exemple une mise au ban des lycéens issus de baccalauréats professionnels ou technologiques. Jusqu'ici, le gouvernement s'abrite derrière la loi ORE pour ne pas répondre à cette demande de transparence. Jusqu'à quand ?

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet](#) Lire nos communiqués de presse sur fcpe.asso.fr



On en parle !

1.

PLAN MERCREDI

Nouveau tour de passe-passe du ministre de l'Éducation nationale : le plan mercredi ! Ou comment remplacer des activités qui étaient gratuites dans la plupart des villes tous les jours de la semaine par des activités payantes le mercredi après-midi. Encore une jolie manière d'accroître la fracture sociale.

2.

LUDOTHÈQUES



Qui a dit que les jeux de société étaient has been ? Les ludothèques mobiles de la ville de Paris rencontrent un succès fou chaque année. Les containers rouge coquelicot font donc escale plus longtemps qu'auparavant. Jusqu'au 16 septembre, puis pendant les vacances d'automne.

paris.fr

3.

ÉCHEC SCOLAIRE

Le 19 septembre 2018, ce sera la II^e Journée du refus de l'échec scolaire, organisée par l'Afev. La sociologue Marie Duru-Bellat sera la marraine de cette édition, qui explorera le thème de l'orientation.

afev.org

C'est quoi la contraception ?

C'est quoi l'amour ?

Questions d'ados

(amour-sexualité)

Pourquoi utiliser les préservatifs ?

C'est quoi la sexualité ?
C'est quoi le sexe ?



SEXUALITÉ

DES RÉPONSES SANS DÉTOUR

Puberté, relations amoureuses, première fois, contraception, sexualité... Le site onsexprime.fr, conçu par Santé publique France, a pour vocation d'aider les 12-18 ans à passer ce cap délicat qu'est l'adolescence. À côté des conseils délivrés en ligne, une brochure de 68 pages, intitulée *Questions d'ados*, était jusqu'à présent simplement disponible en téléchargement. Afin d'en simplifier la lecture, une version numérique vient compléter le

dispositif. Sans détour, c'est-à-dire dans leur langage, les jeunes trouveront des réponses simples aux questions qu'ils se posent le plus souvent sur la sexualité. Et la navigation en ligne permet dorénavant de leur fournir d'autres liens sur les différents thèmes abordés. Un outil très utile pour toute la famille : pas toujours facile de parler avec son enfant de sujets ayant trait à son intimité !
po.st/QuestionsDados

RYTHMES

Un calendrier scolaire toujours aussi ubuesque !

Les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent ! Alors qu'une fois de plus, le calendrier scolaire pour l'année à venir ne conviendra pas aux enfants avec un 3^e trimestre à rallonge, celui de l'année 2019-2020 sera du même acabit ! Le ministre de l'Éducation nationale fait la sourde oreille, et refuse de tenir compte des recommandations des chronobiologistes. À tel point que le 12 juillet, la FCPE et les syndicats enseignants ont claqué la porte du Conseil supérieur de l'Éducation. La communauté éducative réclame que l'école ne soit pas l'affaire de partis pris mais l'objet de débats appuyés sur les travaux de la recherche. Première priorité : respecter l'alternance sept semaines de cours et deux semaines de congés.



11

SEMAINES
d'enseignement consécutives attendent encore les élèves du 1^{er} degré pour l'année 2019-2020. Beaucoup trop long !



RETROUVEZ PLUS DE DÉTAILS sur fcpe.asso.fr



LIVRE

RACCROCHER

On sait beaucoup de choses sur le décrochage scolaire, mais peu sur ce qui raccroche les jeunes.

Or, c'est bien là le nerf de la guerre. La force de ce livre, signé Joël Zaffran et Juliette Vollet, est d'éclairer les raisons qui conduisent les ados en rupture scolaire à recourir à un dispositif de remédiation et à s'y accrocher.

Éd. Le Bord de l'eau, 22 €.

La petite histoire des grands droits... de l'enfant !



une personne à part entière, protégé par la loi et le droit, et que ces droits s'appliquent partout, quelle que soit la situation de l'enfant jusqu'à ses 18 ans.

Une ressource à diffuser

Pour leur expliquer le texte de la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'Organisation des Nations Unies le 20 novembre 1989, quiz et mots mêlés sont au menu. Sous la rubrique « C'est toi le dico ! », ils doivent par exemple rattacher la bonne définition au bon droit. Sept principes fondamentaux sont ainsi décortiqués : droit à la santé, à l'éducation, à la liberté d'expression, à l'égalité, à une vie familiale, à la justice, à la protection. Ensuite, à partir d'une situation qui leur est décrite, ils testent les connaissances tout juste acquises. Bref, une ressource très intéressante pour les parents délégués, qui peuvent l'utiliser lors des cafés des parents ou lors d'animations organisées au sein des espaces parents...

information.defenseurdesdroits.fr/petitehistoiregrandsdroits/

Ce n'est pas parce que les enfants sont « petits » qu'ils ont de petits droits.

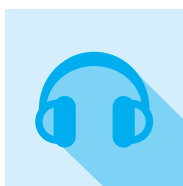
Depuis le 6 juillet, les enfants sont invités à découvrir leurs droits de manière ludique et pédagogique sur un site lancé par le Défenseur des droits. Cette campagne, qui s'adresse en premier lieu aux 6-10 ans et aux 11-14 ans dans des formats adaptés à leur tranche d'âge, a pour objectifs de rappeler à toutes et tous que l'enfant est

MÉDIATION

Le nombre de saisines a augmenté de 8% en 2017

Sur les 12 903 réclamations reçues en 2017 par le réseau de la médiation de l'Éducation nationale, 77% concernent les usagers (élèves, étudiants, parents) alors qu'à l'origine, ils ne représentaient que 30% des réclamants. Simple et facile d'accès, ce service est donc de mieux en mieux connu par le grand public, indique le rapport publié le 27 juin dernier par la nouvelle médiatrice, Catherine Becchetti-Bizot. Et après trois années plutôt stables, l'année 2017 marque une nouvelle augmentation assez forte du nombre de saisines : + 8%. Trois domaines sont particulièrement concernés : l'inscription, l'orientation et l'affectation (33%) ; les questions de vie scolaire (24%) ; les questions touchant aux examens et concours (18%). Enfin, 15% des réclamations renvoient à des questions financières ou sociales, témoignant d'une précarité croissante des familles ou des étudiants.

ÉTUDE



75%

DES 15-25 ANS placent la musique en tête des treize activités qu'ils pratiquent chaque jour. La lecture arrive en 9^e position.

Le livre, objet identifié par les 15-25 ans !

Tout le monde a poussé un grand ouf de soulagement. Oui, les 15-25 ans déclarent lire avec plaisir 9 livres par an. Ils consacrent au total 4h43 par semaine à la lecture dans le cadre de leurs loisirs. Cette étude, confiée à Ipsos par le Centre national du livre en juin dernier, bat ainsi en brèche les clichés sur les pratiques de la génération 2000, qui cristallise l'attention des éditeurs. Même si les jeunes adultes sont connectés à leur smartphone la plupart du temps (14h50 en moyenne par semaine), pour la lecture, c'est le format papier qui reste le principal support plébiscité (83%), devant le numérique et l'audio. Quant au genre qu'ils affectionnent, 69% citent des romans, devant les livres illustrés, les mangas et les BD.



EN SAVOIR PLUS :
Internet centrenationaldulivre.fr

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



PATRIMOINE

Les 15 et 16 septembre, monuments, édifices et jardins s'offriront au public pour la 35^e édition des Journées du patrimoine, placée cette année sous le thème de « L'art du partage ». Nouveauté : la première édition du Loto du patrimoine pour restaurer 251 sites.

Internet journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

ANNIVERSAIRE

Paix

Pour célébrer les 30 ans du Mémorial, la ville de Caen expose jusqu'au 22 septembre 30 objets emblématiques de la Seconde Guerre mondiale exceptionnellement sortis des réserves du musée pour être présentés au public. « Comprendre ce qu'est l'humanité en guerre pour savoir ce qu'est le prix de la paix ».

Internet partir-en-livre.fr



CINÉMA

DILILI À PARIS

Courez découvrir l'incroyable déclaration d'amour de Michel Ocelot à Paris ! La capitale, au temps de la Belle Époque, pique presque la vedette à Dilili, petite kanake qui enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. D'abord surpris par les décors composés de photographies, le charme opère. Et le combat pour la défense des femmes est la cerise sur la tour Eiffel. À l'affiche le 10 octobre 2018.



facebook.com/DililiAParis.lefilm

COLMAR

Admirer les jouets d'antan

Les jouets marquent des générations. Pour redécouvrir leur histoire, le Musée du jouet de Colmar présente une collection permanente de poupées, automates, trains et jeux de société, mais propose aussi des expositions temporaires fascinantes en lien avec des collectionneurs privés. Le tout dans un lieu insolite, un ancien cinéma.

Internet museejouet.com



ÎLE-DE-FRANCE

JARDINS OUVERTS

Atelier de peinture végétale, sculpture sur légumes, dégustation avec un chef autour des aromates... L'événement culturel, « Jardins ouverts en Île-de-France », est reconduit en 2018, les 29 et 30 septembre. Le thème du potager aura toujours la part belle.

Internet iledefrance.fr/jardinsouverts

Grand-père Mandela

ALBUM

« Est-ce que Grand-père était en prison pour ses anniversaires ? », « Mais pourquoi les Blancs ont-ils rendu si triste la vie de tout le monde ? ». C'est par le biais des questions innocentes des arrière-petits-enfants de Nelson Mandela, Zazi et Ziwelene, que les plus jeunes, dès 5 ans, peuvent découvrir la vie incroyable du leader anti-apartheid.

L'album a été écrit par sa fille, Zindzi Mandela, et est sorti simultanément dans plusieurs pays pour célébrer les 100 ans de la naissance de cette figure emblématique. Un hommage émouvant qui dit toute la richesse d'une nation « arc-en-ciel ».

Éditions Rue du monde, 17 €.



GUIDE



Carnets de voyage

Pour insuffler aux 7-11 ans le goût des voyages, les éditions Quelle histoire et Michelin ont eu l'idée de guides juste pour eux. Des petits carnets de voyage avec des itinéraires aux petits oignons, agrémentés de coloriages et devinettes pour conter les détails historiques. Génial !

Prix 9,90 €.



DOCUMENTAIRE

LIBRE

« Ayez confiance car nous défendons la vie ! » Les mots de Cédric Herrou, « agriculteur délinquant », n'appellent aucune contre-argumentation. Pendant trois ans, Michel Toesca a filmé le combat incroyable de cet habitant de la Roya, une vallée du sud de la France, frontalière avec l'Italie. En donnant à voir le quotidien de ce citoyen résistant, condamné pour avoir offert un refuge à des familles de migrants, c'est toute l'absurdité d'un système qui explose à l'écran.



Voir la bande-annonce sur jour2fete.com



#CRAYON

Sous le crayon de dessinateurs hors du commun, sont nés des héros mythiques de bande dessinée, qui traversent les générations sans prendre une ride.

EXPOSITION

LE GÉNIE CRÉATIF DE PEYO

Si les Schtroumpfs sont devenus des véritables stars, ils ont complètement éclipsé leur créateur. L'expo Peyo raconte toutes les étapes de cette success story, en mettant en lumière le talent de celui qui a inventé les lutins bleus. On y découvre un acharné de travail, qui se définissait comme un « pénible du dessin ». Une visite passionnante !

Jusqu'au 28 octobre 2018 au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris : cwb.fr



MAGAZINE

PIF, LE RETOUR !

Pif fête ses 70 ans en 2018. Pour continuer à séduire les 7-13 ans, il a opté pour un giga relooking. Tout en accordéon, il se lit et se déplie dans tous les sens. Quel est le gadget ? La réalité augmentée ! En survolant les pages avec le smartphone, le magazine s'anime. Et paf, ils sont conquis !

pif.fr



PARC

VISITE CHEZ LES GAULOIS

Petits manèges ou attractions à fortes sensations, l'aventure chez Astérix et Obélix ne s'arrête pas avec la fin de l'été. Les célèbres Gaulois ont trouvé une potion magique : le parc se métamorphose pour Halloween, avec l'invasion de monstres terrifiants. Envoyer valser du Romain ? Obélix s'est lassé !

À Pailly (60) ; parcasterix.fr



© Peyo - 2018 Lic. I.M.P.S. (Brussels)



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Personne ne veut d'une école au rabais !
2. Beaucoup d'idées variées pour se mobiliser
3. Ensemble, les victoires sont toujours plus grandes

Rentrée

Le compte n'y est pas !

dossier

RENTÉE 2018



Alors que le dispositif des CP et CE1 dédoublés continue à se déployer, les **#moyens** ne sont pas là pour répondre aux besoins. Résultat : entre les fermetures de classes, les sureffectifs et la pénurie de remplaçants, la rentrée s'annonce tendue dans nombre d'académies. Pourtant, la mobilisation des parents d'élèves peut contribuer à renverser la vapeur !

Texte :
ÉMILIE GILMER

Les motifs de la colère

1. Des classes de maternelle surchargées

140 fermetures de classes en primaire (dont une majorité en maternelle)... De mémoire de militants FCPE du Val-de-Marne, on n'avait jamais vu ça. « Chaque année, la carte scolaire est insatisfaisante mais là, c'est une véritable saignée, s'exclame Valérie Moncourtois, vice-présidente du CDPE. Et pour cause : tandis que le dédoublement des classes se poursuit pour les CP en REP et les CE1 en REP+, le nombre de postes n'augmente pas. À effectif constant, le rectorat trouve les enseignants en fermant des classes... Résultat, en maternelle, on va grimper à plus de 30 élèves par classe (y compris en REP), au moment où le ministère rend obligatoire la scolarisation dès 3 ans, une aberration ! ». Cachan, Villejuif, Alfortville, Vitry, dans toutes les communes du département, parents et enseignants se mobilisent depuis des mois pour se faire entendre. « Lorsqu'on a pris connaissance du projet de carte scolaire, au mois de mars, nous avons monté l'opération « La nuit des écoles », indique la militante. L'idée : rentrer dans les établissements à partir de 18h avec une banderole et informer les parents. Nous avons aussi participé à la réalisation de chaînes humaines qui relient des écoles les unes aux autres pour revendiquer des ouvertures de classes. Puis, nous avons été présents sur les réseaux sociaux via le hashtag #balancetacartescolaire et #sardinesdu94. Au final, quelques écoles ont réussi à faire annuler des fermetures de classes, mais dans la majorité des établissements, l'incertitude demeure. »

2. CP dédoublés... au détriment des autres niveaux

L'incertitude, c'est aussi ce que vivent les parents FCPE dans le nord de Toulouse... « Notre école (Marie et Pierre Curie) est en sureffectif, explique Thomas Maréchal, président du conseil local. Avec 361 élèves à la rentrée prochaine, nous sommes l'école élémentaire REP la plus importante de la ville. C'est une difficulté quotidienne. Par exemple, à la cantine, on a des enfants qui déjeunent à 13h15 pour reprendre l'école à 13h35... » Une situation tendue à laquelle le dédoublement des CP – qui, ici, ne se fera pas à 12 élèves mais à 14 ou 15 (!) – ajoute une difficulté. « On s'est mobilisé



« Nous avons boycotté le CDEN et invité la presse pour protester contre les fermetures en zone rurale ».

— STÉPHANE FOUÉRE, PRÉSIDENT DE LA FCPE DE LA SARTHE

23 ET 25

C'EST LE NOMBRE MOYEN d'élèves par classe dans les écoles primaires et les collèges français, contre 21 dans l'enseignement primaire et 23 au collège, dans les pays de l'OCDE. Source : *Regards sur l'éducation 2017, OCDE.*

très tôt dans l'année pour que ce dédoublement se fasse dans les meilleures conditions possibles, indique le militant. Par exemple, nous ne voulions pas de cloisons, pour éviter l'effet boîte à sardines. Mais nous avons dû « sacrifier » notre bibliothèque, après avoir déjà perdu notre salle d'arts plastiques et notre salle informatique. » Une école proche de l'implosion mais où les parents et enseignants font front commun. « On devait avoir une ouverture de poste, mais au dernier CDEN, on nous a annoncé qu'il serait transformé en poste de remplaçant. L'école a été en grève – ce qui n'était jamais arrivé – et on a obtenu gain de cause... jusqu'à nouvel ordre, note Thomas Maréchal. En effet, l'IEN (inspecteur de l'Éducation nationale) prévoit un comptage à la rentrée pour voir si les effectifs annoncés sont bien réels... ».

3. Le ras-le-bol du monde rural

Autres « victimes collatérales » du déploiement des CP dédoublés : les élèves des écoles rurales. « Vu le nombre de fermetures – 808 postes supprimés au niveau national selon le SNUipp-FSU – on a le sentiment que le ministère vient chercher ici les postes manquants, indique Stéphane Fouéré, président départemental de la FCPE de la Sarthe et secrétaire général adjoint de la

« Nous avons dû sacrifier notre bibliothèque, après avoir déjà perdu notre salle d'arts plastiques et notre salle informatique. »

— THOMAS MARÉCHAL, PRÉSIDENT DU CONSEIL LOCAL FCPE MARIE ET PIERRE CURIE À TOULOUSE

FCPE nationale. Dans notre département, on nous a annoncé dès février des fermetures de classes (ce qui entraîne dans certains cas des fermetures d'écoles). Face à cette situation, tous les acteurs de terrain – la FCPE, le SNUipp-Fsu, le Sgen-CFDT, l'Unsa-éducation, l'association des maires de la Sarthe et l'association des maires ruraux de la Sarthe – ont créé le collectif « Pas de village sans école ». « Nous avons décidé d'organiser un contre-CDEN, précise le militant FCPE. Nous avons boycotté le CDEN officiel et nous nous sommes réunis en invitant la presse. L'enjeu était de créer un effet médiatique pour obliger les pouvoirs publics à réagir. Pour l'heure, il est difficile d'en mesurer l'effet, si ce n'est la création de conseils locaux FCPE dans différents établissements, où les parents d'élèves réalisent à quel point on se mobilise pour défendre l'école publique ! »

4. Des collèges en surchauffe

Classes surchargées, dégradation des conditions d'enseignement... Le second degré non plus n'est pas épargné. Exemple au collège Jean-Macé, à Fontenay-sous-Bois, toujours dans le Val-de-Marne.

« On nous a annoncé en début d'année la fermeture d'une classe de 5^e, ce qui induira des classes de 5^e à 25 voire plus, alors qu'on est un établissement REP, explique Claire Terra Jorge, présidente du conseil local FCPE. Cette situation inquiète les enseignants car la cohorte des élèves qui passent en 5^e est constituée de nombreux élèves en difficulté. Au 11 avril, on comptait par exemple 77 rapports d'incident et 41 exclusions de cours pour les six classes de 6^e... « Face à cette situation et au problème de non-remplacement des professeurs que nous connaissons par ailleurs, nous avons fait circuler une pétition réclamant l'annulation de cette fermeture, indique la militante. De leur côté, les enseignants ont organisé une réunion d'information auprès des parents. Ensuite, nous avons créé conjointement une pétition en ligne pour appeler au blocage de l'établissement. Deux matinées « collègue mort » ont été organisées dans l'établissement, où nous avons bloqué le standard et le bureau du principal. Cette mobilisation nous a valu d'être reçu à la direction académique, mais pour l'heure rien ne bouge. » Rendez-vous à la rentrée !



5442

C'EST LE NOMBRE de postes supplémentaires qui seraient nécessaires pour répondre à la mesure de dédoublement des CEI de REP+ et des CP de REP, selon les comptages effectués par le SNUipp-FSU. Pourtant, seulement 3880 ont été annoncés.

L'AVIS DE LA FCPE

UN BUDGET BEAUCOUP TROP CONTRAINT

« La carte scolaire doit être construite de manière à encourager la mixité et garantir des conditions d'accueil et d'apprentissage favorables pour tous les élèves, rappelle Raymond Artis, président de la FCPE. Aussi, lutter contre les fermetures de classes est une priorité de façon à ce que les parents continuent à avoir le choix, partout sur le territoire, d'inscrire leur enfant dans un établissement public. Nous déplorons que la mesure de dédoublement des CP-CEI se soit

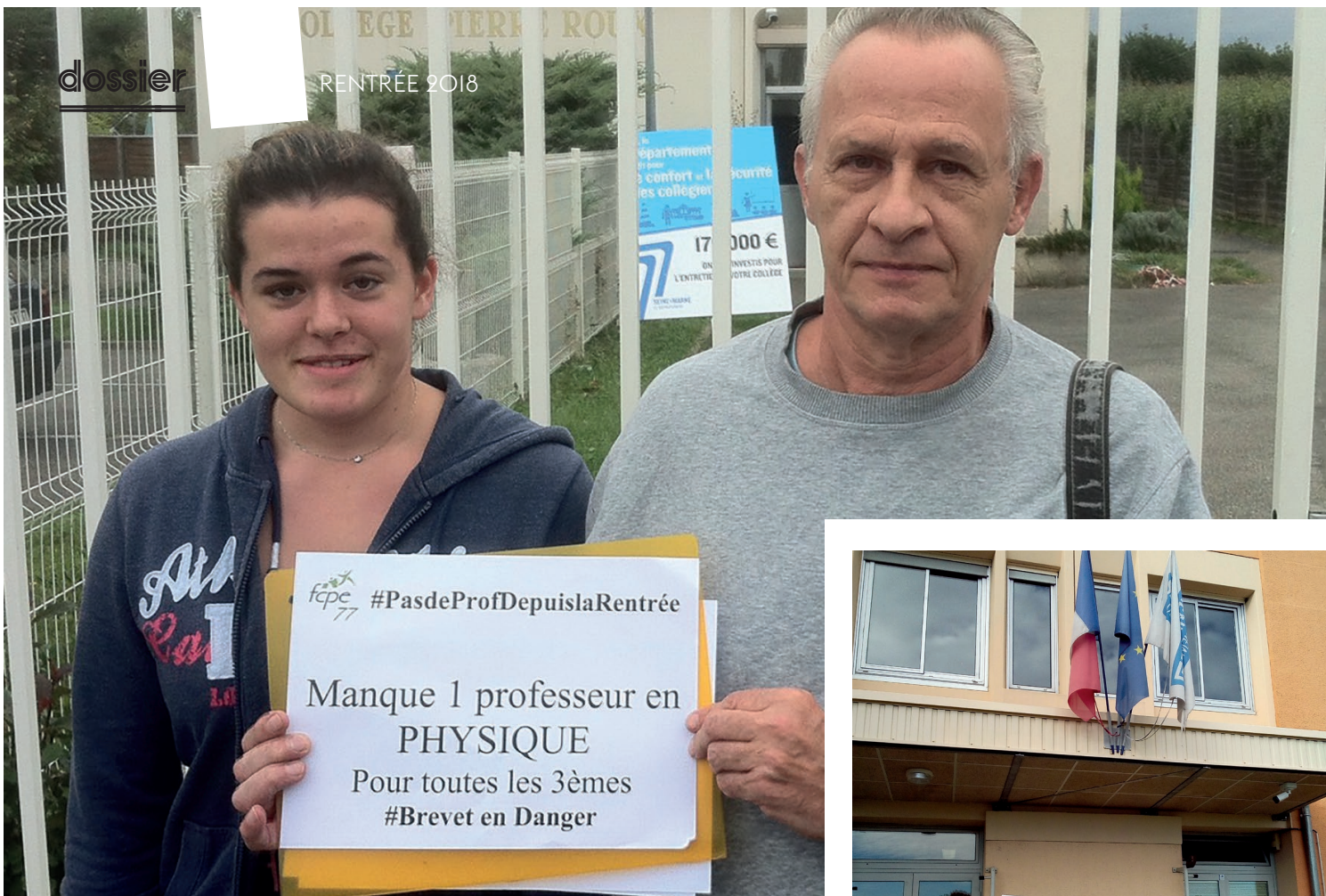
faite dans la précipitation – puisque les moyens humains ne sont pas là et que le budget est contraint – ce qui induit des effets négatifs : le fait, par exemple, de déshabiller les zones rurales pour habiller les REP+. Même si nous y sommes favorables, nous sommes très préoccupés par l'accueil des enfants de 3 ans avec la scolarisation rendue obligatoire dès cet âge. Dans quelles conditions (restauration, bâti, etc.) les enfants seront-ils accueillis ? »



EN SAVOIR PLUS :

Librairie *École rurale et réussite scolaire*, Angela Barthes, Yves Alpe, Pierre Champollion, Réseau Canopé, 2016. Cet ouvrage compile les résultats de travaux de recherche menés depuis près de vingt ans sur les problématiques de l'éducation en milieu rural.





Manque de remplaçants : on fait

Dans le département de Seine-et-Marne (académie de Créteil), nombre d'établissements sont au bord de la crise de nerf.

À la rentrée – et le reste de l'année – le constat est toujours le même : il manque des profs ! Reportage.

À l'est de Paris, le département de la Seine-et-Marne (77), mi-urbain mi-rural, représente 50 % de l'Île-de-France. Peu ou mal desservi par les transports, il fait partie de ces territoires où les établissements scolaires – notamment ceux du second degré – peinent à trouver des titulaires. Et pire encore, des remplaçants... « Dans la commune de Château-Landon, durant les deux premiers trimestres de l'année, des élèves de 3^e n'ont pas eu de prof de physique-chimie, signale Philippe Minetto, président de la FCPE 77. Et des exemples comme celui-là, on en a à

revendre ! Le problème c'est que cette situation semble être devenue banale aux yeux de l'administration, à tel point qu'en dessous de quinze jours d'absence d'un enseignant, ce n'est même plus la peine d'escompter un remplaçant. » Idem pour la qualité de l'enseignement dispensé... « La pénurie est telle que le rectorat laisse les chefs d'établissement se débrouiller et que l'on en vient à se tourner vers Pôle emploi ou Le Bon Coin », indique le militant.

Une photo pour alerter

Une situation qui suscite une colère croissante chez les parents d'élèves. « Certains d'entre eux regrettent presque d'avoir réclamé un remplaçant tant la qualité de l'enseignement laisse à désirer, précise

Face à une situation qui empire d'années en années, les parents FCPE du Val-de-Marne ont imaginé une opération originale : se prendre en photo devant leur établissement pour signaler les absences de professeurs non remplacés. Des selfies qu'ils postent sur les réseaux sociaux avec le hashtag #Pasdeprofdepuislarentree.



LA PAROLE À ...

<< Dans le Val-de-Marne, le non-remplacement des enseignants absents est devenu le quotidien de nombre d'élèves. À l'école élémentaire Paul Doumer, à Cachan, les parents FCPE ont comptabilisé 85 jours d'absence en CE1 courant 2017, soit 5 semaines d'école... sans classe ! >>

— VALÉRIE, MILITANTE FCPE (VAL-DE-MARNE)

<< La pénurie de professeurs remplaçants est telle que le rectorat laisse les chefs d'établissement se débrouiller et que l'on en vient à se tourner vers Pôle emploi ou Le Bon Coin. >>

— PHILIPPE MINETTO, PRÉSIDENT DE LA FCPE DE SEINE-ET-MARNE

comment ?

Philippe Minetto. Bien souvent, on a le sentiment qu'il s'agit davantage de remplir une chaise vide plutôt que de chercher les compétences adéquates. » « Notre idée est d'inviter les parents d'élèves à se prendre en photo devant leur établissement pour signaler le prof « manquant » et à poster cette photo sur Facebook ou Twitter sous le hashtag #Pasdeprofdepuislarentree, de manière à alerter les autorités administratives tout en faisant un peu de bruit... ». Une initiative qui a vite recueilli l'assentiment des parents, nombreux à se mobiliser devant l'établissement de leur enfant, qui pour l'absence d'un professeur de français-latin, qui pour un professeur d'anglais ou de technologie...

Pourquoi pas des brigades de rattrapage ?

Une opération bénéfique – « parce que largement relayée dans la presse », indique le militant – mais qui ne change pas le fond du problème. « On ne jette pas la pierre au rectorat qui semble lui-même manquer considérablement de moyens humains pour gérer toutes les situations problématiques, indique Philippe Minetto. Mais on ne veut pas relâcher la pression car il en va de la réussite des élèves scolarisés dans ces établissements. » La rentrée 2018 verra donc à nouveau se dresser devant les collèges et les lycées du département des pancartes #Pasdeprofdepuislarentree... Mais pas seulement. « Au-delà de cette alerte adressée au rectorat pour signaler les profs

manquants ou non remplacés, nous souhaitons réclamer le rattrapage des cours perdus, explique le militant. En effet, comme il existe des brigades de remplacement, nous revendiquons la création de brigades de rattrapage. » Une nouvelle requête à laquelle souscriront probablement, une fois encore, des parents d'élèves éprouvés par la situation. « Ils sont contents de voir que la FCPE se mobilise, précise Philippe Minetto. Même si ça n'aboutit pas toujours, ils ont au moins le sentiment d'être entendus et soutenus. Il n'y a rien de pire pour des parents que de constater que leur enfant n'a plus cours... et que rien ne se passe. »

« La capacité à rester mobilisés est déterminante »

Comment construire **un rapport de force favorable** face à l'administration scolaire ?
Les réponses de Lorenzo Barrault-Stella, chercheur au CNRS en sociologie politique.



Quels sont les indispensables pour la réussite d'une mobilisation ?

Lorenzo Barrault-Stella : Il n'y a pas de recette qui fonctionne systématiquement. Néanmoins, il existe différents facteurs susceptibles de favoriser la réussite d'un mouvement de parents d'élèves. Le premier d'entre eux est le nombre que l'on peut « avancer » auprès des autorités de l'Éducation nationale, qui traduit la capacité non seulement à mobiliser les parents d'élèves, mais à faire alliance avec d'autres membres de la communauté éducative (enseignants, directeurs d'établissements) et acteurs de terrain (maires, députés, etc.).

Quels sont les autres facteurs qui entrent en compte ?

La capacité à faire durer la mobilisation dans le temps, c'est-à-dire à se mobiliser suffisamment tôt dans l'année (dès le premier CTSD¹ ou CDEN²) et à se remobiliser à chaque nouvelle annonce ou échéance pour réaffirmer des revendications. Dans le cas de la carte scolaire, des parents qui commencent à faire entendre leur voix à la mi-juin ont moins de chance d'obtenir satisfaction que d'autres qui ont fait montre de leur engagement sur plusieurs mois.

Un autre élément est la capacité à formuler des revendications jugées recevables par l'administration : par exemple, l'ouverture d'une classe à tel endroit plutôt que l'abolition de la carte scolaire au nom de grands principes... Dernier élément : la publicisation de l'action (via des réseaux sociaux comme Twitter ou Facebook) et la médiatisation au travers de la presse locale ou nationale. Sans apporter de garantie de réussite – car tout est éminemment contextuel – cette publicisation contraint le pouvoir à réagir au moins symboliquement.

En quoi le contexte est-il déterminant ?

Il y a certaines situations où, malgré un rapport de force favorable, l'administration locale ne donne pas satisfaction aux parents arguant un déficit de moyens. S'il s'agit bien souvent d'un argument de légitimation, cela peut aussi correspondre à la réalité. En effet, en fonction des ressources allouées localement, les agents administratifs du rectorat sont parfois dans l'impossibilité de répondre favorablement. Autrement dit, avec le système de dotation horaire globale (DHG), le ministère a la possibilité de verrouiller le nombre de postes.

C'est la raison pour laquelle une mobilisation a généralement plus de chance d'aboutir dans un contexte urbain – où les besoins sont tels que les ressources allouées laissent forcément une marge de manœuvre – plutôt que dans un contexte rural où la DHG figera plus facilement les arbitrages.

(1) Comité technique spécial ou comité technique départemental.

(2) Conseil départemental de l'Éducation nationale.

EN ADHÉRANT À UNE FÉDÉRATION, J'AI PEUR DE PERDRE MON INDÉPENDANCE. QU'EST-CE QUI ME GARANTIT QUE ÇA NE SERA PAS LE CAS ?

« Quand on adhère à la FCPE, on adhère avant tout à des valeurs universelles et humanistes, note Dorothée Avet. Pas à un projet figé. C'est aux militants, sur le terrain, de définir leurs actions en toute autonomie. Ce sont eux qui font le projet. Il n'y a rien de descendant. De la même manière que nous encourageons la coéducation au sein de l'école, nous soutenons la co-construction avec les adhérents »

LE RECOURS AU DROIT EST-IL UN MOYEN D'ACTION RÉPANDU ?

« Même si cela varie selon les dossiers, les actions des parents d'élèves contre l'administration auprès du tribunal administratif semblent en nombre croissant depuis la fin des années 90, indique Lorenzo Barrault-Stella. Aussi, on observe que les autorités administratives de l'Éducation nationale se montrent de plus en plus précautionneuses quant aux procédures et aux arguments mis en avant afin d'éviter qu'un recours juridique ne remette en cause leur décision. »

Y'A-T-IL UN RISQUE DE RADICALITÉ DANS LES MODES D'ACTION DES PARENTS D'ÉLÈVES ?

« S'il y a radicalité, elle est symbolique, remarque Lorenzo Barrault-Stella. Il n'y a que très rarement des actions violentes dans les écoles. Bien sûr, il y a des occupations d'établissement, des parents qui prennent en main le standard téléphonique durant quelques heures – mais on ne voit pas de séquestration du personnel comme il peut y en avoir dans d'autres cas d'occupation. »



Pourquoi adhérer à une association fédérée ?

1. Profiter de l'expérience d'autres parents

« Adhérer à la FCPE, c'est pouvoir échanger avec des parents qui ont une expérience des mobilisations et une connaissance des moyens d'action, indique Dorothée Avet, secrétaire générale de la FCPE nationale. C'est aussi avoir accès à du matériel (des tracts, des banderoles) et bénéficier d'un accompagnement des instances (locales, départementales) de la FCPE. »

2. Faire partie d'une organisation reconnue

« Seuls les parents d'élèves appartenant à une fédération ont la possibilité de siéger auprès des instances consultatives de l'Éducation nationale (le CDEN notamment), ce qui est primordial pour avoir une vision globale de ce qui se passe dans le département, par exemple en termes d'ouvertures et de fermetures de classes, note Dorothée Avet. Par ailleurs,

compte tenu de leur présence dans ces instances, les militants FCPE sont des interlocuteurs reconnus à la fois par les autorités administratives comme le recteur ou le DASEN, mais aussi par les élus et tous les acteurs de terrain qui peuvent intervenir pour soutenir une mobilisation. Un atout pour défendre des situations et se faire entendre. »

3. Savoir quelles valeurs on soutient

« Quand on devient adhérent à la FCPE, on sait précisément les valeurs que l'on défend : l'école de la réussite pour tous, la laïcité, la gratuité, une école émancipatrice, la réduction du nombre d'élèves par classe, remarque Dorothée Avet. Cela est moins évident lorsqu'on adhère à une liste indépendante, montée localement, dans la mesure où elle agrège bien souvent des sensibilités différentes et pas toujours exprimées. »



Avec 280 000 adhérents, la FCPE est la première fédération de parents d'élèves.



3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Suis-je quelqu'un d'organisé ?

« Ma première patronne nous comparait à des chefs d'orchestre. Certes, il faut être créatif, mais avoir la tête sur les épaules : éditer des devis, élaborer des plannings, tenir les délais... ».

2.

Je veux choisir un métier passion ou un métier qui rapporte ?

Contrairement aux idées reçues, l'architecte d'intérieur ne gagne pas un salaire mirobolant. Un trentenaire en agence touchera 2000 euros net par mois, avec des journées aux horaires très étendus.

3.

Suis-je capable de gérer les imprévus ?

« Normalement, il n'y a pas de surprises techniques. Mais un chantier reste une aventure ! Un bon architecte d'intérieur sait réagir en cas d'imprévus, temporiser si besoin. Quand on débute, c'est stressant. Avec de la bouteille, tu y prends goût, et ce sont même des défis amusants ».



© Laurence Guillermou

Repenser les espaces : une mission exigeante

L'architecte d'intérieur intervient sur **des mètres carrés existants** pour donner un souffle nouveau à un lieu. Un métier à la fois technique et créatif.

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Aménager des appartements de particuliers, des restaurants, travailler sur la scénographie d'expositions, imaginer des espaces de travail atypiques, moderniser des boutiques ou des corners de grands magasins... Le terrain de jeux de Christine Desplanques, architecte d'intérieur, est incroyablement diversifié. Des horizons variés liés à son statut d'indépendante, après une première carrière en agence, riche d'expériences. « Je me suis mise à mon compte en 2006, quand je me suis sentie prête. Parce que c'est un métier complexe, qui demande des compétences pointues, explique Christine. Je tiens à le souligner car aujourd'hui, n'importe qui peut se proclamer architecte d'intérieur sans avoir suivi d'études. Notre profession n'est pas protégée ».

Avec un BTS d'arts appliqués à l'école Olivier de Serres (Paris, 15^e), et un diplôme de l'Ensad, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Christine a, elle, toute légitimité à raconter en quoi consiste son métier. En 26 ans de carrière, elle a exploré beaucoup de

domaines d'intervention, mais précise aussi que le déroulement d'un projet est toujours le même. « La première phase est celle de l'observation. À la différence des architectes, nous intervenons sur du bâti. Il y a donc une première démarche d'état des lieux. »

Savoir jouer les commerciaux

Deuxième étape : dégager un programme. Écouter le client, comprendre son « brief » pour établir une première estimation du budget nécessaire. « Ensuite, il est temps de proposer un avant-projet, poursuit la professionnelle. Des esquisses, des implantations schématiques, des petites perspectives, des planches de matière, des ambiances. C'est l'occasion de faire réagir les clients. Il faut vendre ses idées et les défendre. C'est la partie la plus grignante, mais le rendez-vous où je suis le plus stressée, car on doit acquérir la confiance du client, le faire adhérer à ce projet ».

Une fois que tout le monde est d'accord, une phase d'étude encore longue attend l'architecte : le descriptif des travaux. Une étape technique essen-

tielle, mais moins spectaculaire pour le client. L'appel d'offres pour consulter les entrepreneurs sera aussi fastidieux. Enfin, le chantier sera lancé. « La durée varie entre un et six mois, détaille Christine. Notre rôle est d'organiser les réunions de suivi, de contrôler que le projet est exécuté à la lettre. Et même s'il faut avoir du répondant technique, nous serons surtout l'œil esthétique du chantier. Moi, ce qui me plaît, c'est aussi cette rencontre avec tous les corps de métier et tous les niveaux de la société. Humainement, c'est extrêmement riche. »



Liens utiles

Sites web

• ensad.fr ; cfai.fr

En pratique

Automédication

Le risque ? Masquer une maladie plus sérieuse



Spots publicitaires prometteurs, rayons des parapharmacies très fournis... Le marché de l'automédication se porte bien mais les usagers se portent-ils mieux ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Les médicaments accessibles sans ordonnance sont-ils toujours efficaces ?

Tous les médicaments sont censés l'être. Mais dans la réalité, il n'y a que 45 % des médicaments d'automédication qui ont montré une certaine efficacité. C'est le cas par exemple du paracétamol, présent dans 200 médicaments, qui agit sur la fièvre et la douleur. Les 55 % restants, comme les médicaments contre le mal de gorge ou la toux grasse, sont inefficaces. En revanche, ils sont susceptibles d'entraîner des effets indésirables plus ou moins graves.

Ils peuvent donc être potentiellement dangereux ?

Bien sûr. C'est le cas par exemple des médicaments contre le rhume. Douze d'entre eux contiennent de la pseudoéphédrine, un vasoconstricteur qui rétrécit les vaisseaux sanguins pour

réduire un peu l'écoulement nasal. Mais cette substance peut aussi entraîner des accidents graves au niveau du cœur et du cerveau. Dans certains pays, ils sont d'ailleurs interdits en automédication.

Comment expliquer leur autorisation de mise sur le marché (AMM) en France ?

Les études présentées par les laboratoires en vue d'obtenir une AMM sont réalisées sur des populations « sélectionnées » qui ne dépassent pas 3 000 patients et effectuées contre un placebo. Ce sont des études biaisées qui n'ont pas de valeur scientifique et qui sont faites hors de la vie réelle du médicament. Les effets indésirables apparaissent plus tard, lors de sa commercialisation élargie, chez des populations « normales ». On ne connaît véritablement bien un médicament qu'au bout de cinq à sept ans.

LES CINQ COMMANDEMENTS

1. Se limiter aux troubles bénins.
2. Ne traiter qu'un seul symptôme. Une diarrhée seule peut se traiter en automédication. Avec de la fièvre ou du sang dans les selles, il faut consulter.
3. À proscrire chez les moins de 5 ans.
4. À éviter chez les femmes enceintes ou qui allaitent et chez les personnes âgées « polymédicamentées ».
5. Lire la notice. Plus particulièrement les contre-indications, les interactions et les effets indésirables.

Quels sont les risques de l'automédication ?

Au-delà des effets indésirables, liés à la substance active ou à ses excipients à effet notoire, le principal risque de l'automédication est de masquer les symptômes d'une maladie plus sérieuse. La toux est une sonnette d'alarme qui peut être provoquée par de multiples causes comme un problème cardiaque, un reflux gastro-œsophagien... Ce n'est pas en donnant de l'antitussif qu'on va les régler. En supprimant la sonnette d'alarme, on soulage la douleur mais la lésion continue de s'aggraver.

— Avec l'aide de **Jean-Paul Giroud**, professeur de pharmacologie clinique et auteur de *Automédication, le guide expert*.

Lien utile

Site web

- Les notices des médicaments sont consultables sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/medicaments>



Adolescence

Leur léthargie, c'est grave docteur ?

L'adolescence métamorphose les enfants, laissant parfois leurs parents naviguer entre incompréhension et déception.

Comment interpréter leur attitude ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **Q**u'est-ce que tu peux fabriquer toute la journée dans ta chambre ? [...] Tu me rends dingue à glander toute la journée. » Cette réplique d'une mère à sa fille adolescente est tirée de la bande dessinée *Le Journal d'Aurore* de Marie Desplechin. Les personnages sont fictifs mais la tonalité de la tirade fait écho à tout parent confronté à la métamorphose adolescente de son enfant qui passe par un état de léthargie plus ou moins prononcé. L'année dernière, pourtant, il était partant pour tout, curieux, enthousiaste et docile. Mais là, le virage est brutal. Il ne répond plus que par des « j'sais pas » avec un désintérêt désarmant. Il ne s'assoit pas sur le canapé, il se vautre. Ce qu'il adorait avant, lui plaît moins, voire plus du tout. L'ambivalence et l'indécision prédominent. Sans parler de son corps en ébullition hormonale qu'il semble traîner avec difficulté, à l'image des *Beaux gosses* de Riad Sattouf. Pour résumer, il est presque méconnaissable. Lui-même semble avoir du mal à se reconnaître tellement il passe du

temps à se scruter dans le miroir. « Bienvenue dans les années nombril », résume avec lucidité une mère dont la fille aînée de 13 ans a pris la décision d'aller chez son amie après le collège, omettant de rentrer avec sa sœur comme prévu le matin. Car s'ils apparaissent indécis et gagnés par la mollesse aux yeux de parents exigeants, ils ne le sont pas du tout avec leurs amis. Tout est question de motivation. Malheureusement, il n'y a pas que les potes pendant cette période existentielle à durée variable selon les ados. Il y a aussi tous ces nombreux choix d'orientation, de la 3^e à la terminale, auxquels ils vont être confrontés. Eux qui ne savent déjà pas ce qu'ils vont faire l'après-midi... Les discussions s'annoncent tendues entre les parents et leurs ados « mous », qui manquent en réalité d'assurance et qui ont surtout peur d'avoir des regrets et de se tromper de voie. Mais ce n'est pas le moment de flancher côté parents car, même si les ados ne l'expriment pas, ils ont besoin de les sentir à leurs côtés. Et surtout de leur confiance.



AVIS D'EXPERT



© Maxime Massa

EMMANUELLE PIQUET,
psychopraticienne
et formatrice

« Les adolescents sont tout à fait capables de savoir ce qu'ils veulent dans certains domaines (vestimentaire, sorties, jeux vidéo). En revanche, ils sont indécis lorsqu'il s'agit de se projeter dans l'avenir.

Comment être sûr de soi lorsque l'on a toujours été protégé ? En prenant trop en charge leurs enfants, les parents engendrent sans le vouloir de la léthargie. Quant à la pression et le stress, ils génèrent de l'indécision.

À force de les juger, le risque, c'est de renvoyer le message qu'ils ne sont pas des ados adéquats, à savoir ceux qu'on voudrait qu'ils soient. Pour la confiance en soi, c'est terrible.

Les adolescents ont besoin d'adultes, non pas autoritaires, mais qui font autorité en leur donnant un point de vue sans l'imposer, car ils ne peuvent pas choisir à leur place. C'est une posture sécurisante pour des ados indécis et ça permet de les responsabiliser. Leur faire confiance, c'est leur donner la possibilité de faire des choses avec lesquelles on n'est pas d'accord. Sans oublier qu'aucun choix n'est irréversible. »

En pratique



Lien utile

Site web

- Fondatrice du Centre Chagrin Scolaire, Emmanuelle Piquet est diplômée de l'Institut Gregory Bateson en thérapie systémique et stratégique et fondatrice des centres de consultation Chagrin Scolaire et A 180 degrés. Son livre : *Mon ado, ma bataille*, éditions Payot, 192 pages, 18 €. Son site : a180degres.com.



Le lycée pro mérite mieux qu'une jolie note d'intention

Jean-Michel Blanquer a présenté **sa transformation du lycée professionnel fin mai. Sa volonté de revaloriser cette filière est plutôt bien accueillie. Mais la méthode pour y aboutir interroge.**

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Plan étudiant, réforme du bac, réforme de l'apprentissage... L'éducation a été au cœur d'une actualité dense et soutenue dès la rentrée 2017. Et le lycée pro dans tout ça ? Il a fallu attendre le mois de février pour que l'enseignement professionnel soit abordé via un rapport mené par la députée En Marche, Céline Calvez, et le cuisinier Régis Marcon. « Tous les acteurs de la voie professionnelle, particulièrement les professeurs, doivent sentir un vent nouveau », avait alors annoncé Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.

Brise légère ou nouvelle tornade ? Depuis, le rapport a été simplifié en une note d'intention présentée au mois de mai, dont l'objectif est de rendre la voie professionnelle plus attractive. Avec plusieurs enjeux : des diplômes conçus en fonction des mutations économiques et sociales et une voie à rénover pour favoriser la réussite. Il ne s'agit pas de réformer mais de transformer le lycée pro, résume le gouvernement en douze

points clés. Une nuance sémantique qui laisse les principaux acteurs inquiets et dubitatifs. Même si tous admettent que tout ne fonctionne pas bien.

Mieux informer les familles

« Le lycée pro est un pourvoyeur de décrocheurs, reconnaît Éric Verdier, économiste et sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS¹. Et à la fin de leur cursus, plusieurs jeunes restent sans emploi, trois ans après l'obtention de leur bac pro. C'est un comble ! » Un constat auquel s'ajoutent des sources d'insatisfaction, « aussi bien en matière de formation des élèves que de conditions de travail du personnel », insiste Franck Feras, secrétaire national du SNUEP-FSU.

« L'urgence, c'est de communiquer auprès des parents et des enfants qui méconnaissent les métiers mais aussi sur la possibilité de poursuivre des études avec un bac pro, plaide Véronique Le Coarer, ancienne présidente FCPE du Rhône, en charge du dossier. L'ancien gouvernement s'y était



665 000

ÉLÈVES SONT SCOLARISÉS

dans l'enseignement professionnel, soit un lycéen sur trois.



ILS ONT DIT

déjà attelé. Mais il va falloir encore du temps pour lui enlever cette image de poubelle que continuent à colporter certaines filières. »

Car il n'y a pas une, mais plusieurs filières pro. « L'enseignement professionnel est un kaléidoscope complexe. Ce n'est pas un bloc homogène, analyse Éric Verdier. Certaines formations, comme l'hôtellerie, fonctionnent très bien. Mais d'autres servent toujours d'éponge. »

En ligne de mire, la filière gestion et administration qui continue à absorber une majorité d'élèves (75000). Beaucoup se retrouvent là après avoir échoué en seconde et subissent leur affectation. « Pourtant, on le sait que les employeurs n'embauchent plus depuis longtemps les bacs pro gestion administration, leur préférant des BTS », continue le sociologue.

Le taux d'insertion parle de lui-même : 34 % des jeunes diplômés sont en emploi après leur sortie. Un chiffre que déplore Franck Feras mais qui s'explique : « Au fil du temps, ce diplôme a été dénaturé. On y enseigne des compétences transverses qui ne rendent pas aptes les diplômés à exercer un métier. Quant à ceux qui continuent en BTS, ils sont désarçonnés car on leur demande des savoir-faire qui ne sont pas au programme... »

Désormais, le ministère a l'intention « d'engager des mesures de transformation dès l'année prochaine » en adaptant les contenus et en limitant l'offre de formation. Mais comment inciter les élèves à se tourner vers d'autres professions ? À 14 ans, c'est compliqué de se projeter vers des métiers dont on ignore tout. Les classes de seconde déclinées en famille de métiers ont vocation à donner plus de temps à l'élève pour mûrir son projet pro, « mais derrière, il n'y a plus que deux ans pour l'apprendre au lieu de trois ans », proteste Franck Feras.

Ne pas dénaturer les formations

« Pourtant, des formations fonctionnent très bien, que ce soit en matière d'enseignement ou de débouchés », rappelle Véronique Le Coarer. Derrière le très bien, il faut aussi comprendre, innovation pédagogique, articulation constructive entre enseignement professionnel et enseignement général, travail en équipe... « Si on réduit le nombre d'heures d'enseignement comme l'écrit le ministère et si, en plus, la seconde devient une année d'orientation, on risque de dénaturer ces formations », avertit la représentante des parents d'élèves.

À moins de remodeler les diplômes, d'adapter les programmes pour répondre aux métiers de demain et de redéfinir les formations en fonction des besoins des territoires. « Le rôle de la voie professionnelle est de relever ces défis », proclame la

« L'Éducation nationale n'a pas à former des employés dociles. Elle a vocation à former des citoyens dans toutes leurs dimensions ».

—
FRANCK FERAS
Secrétaire national du SNUEP-FSU

note d'intention en s'appuyant sur deux acteurs : les régions et les branches professionnelles. « L'Éducation nationale n'a pas à former des employés dociles. Elle a vocation à former des citoyens dans toutes leurs dimensions », prévient Franck Feras qui craint que les savoirs et les savoir-faire ne soient remplacés par l'enseignement des codes de l'entreprise.

« Il est important que chaque territoire propose toutes les filières de formation, insiste Véronique Le Coarer. Si à 14 ans, un jeune n'est pas encore mobile, une fois adulte, il peut le devenir. » La FCPE ne craint qu'à terme, ce soit « l'ensemble de la carte de formation et les référentiels afférents qui seront modifiés, avec une implication beaucoup plus grande des chambres professionnelles. »

Quant aux campus des métiers, ils essuient déjà les critiques : coquilles vides, belles vitrines... « Trois campus pro qui existent », comptabilise Éric Verdier qui aurait préféré davantage de lycées polyvalents pour décloisonner la filière pro.

(1) Éric Verdier est co-auteur du rapport *Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?* publié en 2016.



27%

DES BACHELIERS PROFESSIONNELS tertiaires de la génération 2013 interrogée par le Céreq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications) avaient suivi une seconde générale ou technologique.

En pratique

Liens utiles

Sites web

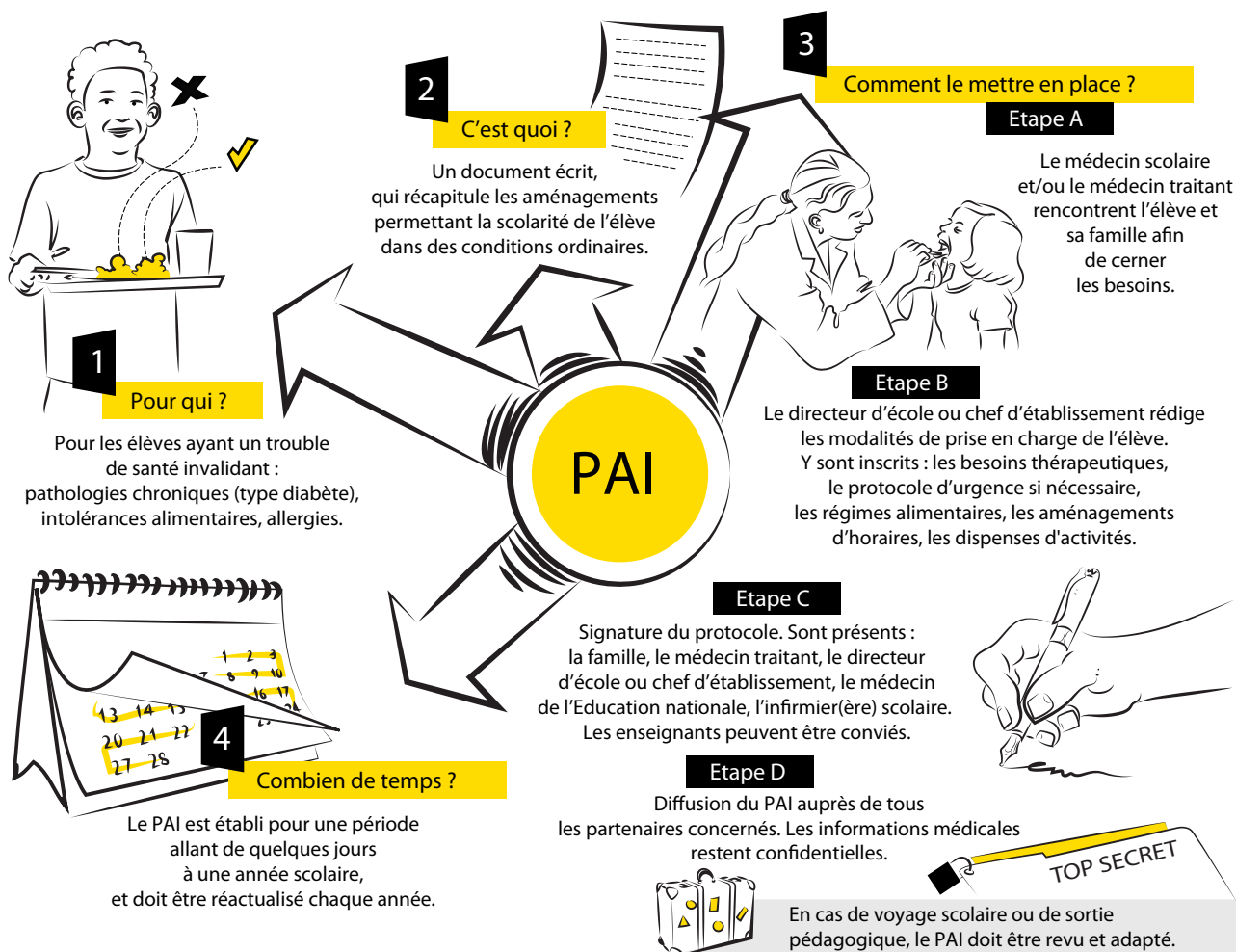
- Les annonces du ministère : http://cache.media.education.gouv.fr/file/O5_-_Mai/55/7/2018_DP_voiePro_bdef_953557.pdf
- Un dossier complet à l'occasion des 30 ans du bac professionnel en 2015 : www.cereq.fr/articles/Focus/Le-Baccalaureat-professionnel-a-30ans.-Reperes-et-questions

Décryptage

Le projet d'accueil individualisé

Pour être accueillis en collectivité, certains enfants ont besoin de mesures particulières. Voici comment mettre en place **un projet d'accueil individualisé (PAI)**.

Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

Depuis la circulaire du 10 novembre 1999 instituant le projet d'accueil individualisé (PAI), l'accueil des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé dans les écoles et établissements scolaires a été nettement amélioré. Néanmoins, **deux gros points noirs** persistent. Alors que la circulaire du 8 septembre 2003 a rappelé avec insistance que tout enfant ayant besoin d'un régime alimentaire particulier devait pouvoir profiter des services de restauration collective, certaines municipalités refusent **l'inscription d'enfants allergiques** à

la cantine. Or, deux solutions existent : soit un repas adapté est fourni par la collectivité, en application des recommandations du médecin prescripteur, soit un panier repas est donné par les parents. Dans le second degré, ce sont **les voyages scolaires** qui posent problème. Les équipes sont parfois réticentes à emmener des élèves ayant un traitement médical à suivre. N'hésitez pas à demander un rendez-vous avec le chef d'établissement, en présence de l'infirmière scolaire, pour préciser le niveau d'autonomie de l'enfant et dédramatiser la situation.

Regards croisés

Familles homoparentales : quelle reconnaissance de l'école ?

Pourquoi les droits du « parent social » peinent-ils à être reconnus en France ? Lors de son congrès, la FCPE a adopté une motion pour que la société s'empare de cette question.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



DANIEL BORILLO
Juriste et professeur de droit

Daniel Borrillo est chercheur associé au Centre d'études et de recherches de science administrative (CERSA). Dans son ouvrage *La famille par contrat*, il propose un allègement de la procédure de délégation de l'autorité parentale.

“ En matière d'homoparentalité, toute la société française a un mot à dire pour une question qui, dans d'autres pays, relèverait de la vie privée”.

DANIEL BORILLO

La loi du 17 mai 2013, dite loi « sur le mariage pour tous », a-t-elle changé la donne pour le parent social au sein des couples homoparentaux ?

Daniel Borillo : Hormis la possibilité d'adopter un enfant en dehors du couple, et l'ouverture de l'adoption intraconjugale, la loi sur le « mariage pour tous » n'a pas changé grand-chose pour le parent social. Dès lors qu'il y a une recomposition familiale, on donne toujours une prééminence au parent biologique. De plus, l'adoption intrafamiliale demande jusqu'à un an et demi de procédure selon les tribunaux, période durant laquelle le parent social est considéré comme un étranger pour l'enfant. Ce qui n'est pas sans poser un risque en cas de séparation ou de décès de la mère biologique avant l'adoption. Dans les pays qui autorisent la procréation médicalement assistée (PMA), comme l'Espagne ou le Québec, la mère sociale peut au contraire faire une reconnaissance anténatale de l'enfant. En Belgique, il y a une présomption de parenté, dès la naissance de l'enfant.

Martine Gross : La loi n'a pas fait reculer tous les préjugés. Certains tribunaux exigent un délai de six mois avant de déposer la requête d'adoption intraconjugale, au même titre que pour une adoption classique, alors qu'il ne s'agit pas d'un enfant étranger au couple. Certains demandent même des attestations concernant la place et le rôle du deuxième parent ou/et une enquête sociale. Quand les tribunaux n'ont pas de services sociaux, ils délèguent l'enquête sociale à la police. Être convoqué par la brigade des mineurs ou recevoir la visite d'un policier à domicile choque beaucoup les couples. Dans la procédure d'adoption intraconjugale, il y a donc une hiérarchie entre les deux filiations. Pour les femmes, celle qui a porté l'enfant est mère tout de suite, l'autre l'est dans un second temps, par l'adoption.

Le regard que porte la société sur ces parents a-t-il évolué ?

D. B. : Je pense que la société française est beaucoup plus en avance que la classe politique. Un récent sondage de *La Croix* montre que 60 % des Français sont favorables à la gestation pour autrui (GPA), alors qu'aucun parti politique ne la défend. En

France, la filiation relève plutôt de l'ordre public, contrairement au système anglo-saxon qui considère l'enfant comme un droit de l'individu, du couple, comme un projet parental, qui relève de la vie intime. Dans le code civil, dès que l'on parle de filiation, on évoque à la fois un attachement à la famille, et à la nation. C'est ce qui explique les blocages. Dès lors qu'on fait intervenir la société, évidemment, tous les points de vue s'expriment : les conservateurs, les libéraux, les communistes, les catholiques, les progressistes... Toute la société française a un mot à dire pour une question qui, dans d'autres pays, relèverait de la vie privée.

M. G. : Selon moi, il y a une réelle évolution positive de la société vis-à-vis des familles homoparentales. Dès lors que les gens rencontrent ces familles, certains préjugés tombent car elles ont finalement les mêmes préoccupations que n'importe quels parents. Les gens sont d'ailleurs étonnés d'apprendre que les couples homoparentaux doivent passer par une démarche d'adoption. Beaucoup imaginaient qu'ils pouvaient être directement parents dans le cadre du mariage. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est une réelle volonté politique !

Comment les droits des parents à l'école peuvent-ils évoluer suite à la transformation des modèles familiaux ?

D. B. : Le plus difficile à faire changer, ce sont les mentalités, et cela relève plus de la pédagogie que de la loi. Il faudrait plutôt agir sur la perception des élèves eux-mêmes sur l'homoparentalité. Les études sociologiques montrent que les enfants ont une vision très traditionnelle et stéréotypée de la famille. Lorsqu'un enfant va parler de ses deux papas ou de ses deux mamans à l'école, il risque d'être stigmatisé, comme c'était le cas avant pour les familles divorcées ou monoparentales. Dans cette dimension de lutte contre l'homophobie à l'école, il ne s'agit pas simplement de lutter contre les stéréotypes de genre, mais que les enfants puissent comprendre, à travers le discours des enseignants, qu'il existe une diversité d'orientations sexuelles et de modèles familiaux.

M. G. : Deux choses pourraient être mises en place à l'école : adopter une terminologie dans les formulaires d'inscription et les fiches de renseignement qui permette à tout le monde de s'y retrouver, comme inscrire « parent 1 » et « parent 2 » plutôt que « père » et « mère ». Ensuite, il faudrait prévoir des sessions de sensibilisation à la diversité des familles pour les enseignants et le personnel scolaire. Aujourd'hui, tout repose sur les parents qui décident ou non de présenter leur famille à l'enseignant au début d'année. S'ils ne le font pas, que va-t-il se passer au moment où l'enfant va dessiner sa famille ? Les enseignants peuvent faire preuve de maladroitness, ou véhiculer des préjugés.



MARTINE GROSS
Sociologue

Martine Gross est ingénieure de recherche au CNRS. Depuis plus de quinze ans, elle se consacre aux questions liées à l'homoparentalité, tant sur le plan des trajectoires familiales de parents homosexuels que celui du développement de leurs enfants.

Que pourrait-on imaginer pour simplifier la reconnaissance des droits des « parents sociaux » ?

D. B. : L'école est très frileuse, surtout dans un contexte aussi sensible. Dès qu'elle a voulu parler du genre, des parents s'y sont opposés violemment. L'école aura du mal à faire avancer cette idée, si elle n'est pas soutenue par des dispositifs légaux ou administratifs forts. Dans un livre que j'ai publié en mai, je propose de contractualiser la délégation de l'autorité parentale. Pourquoi faire intervenir un juge, alors que tous ceux qui participent au projet parental sont d'accord ? Pourquoi devrait-on demander une homologation judiciaire si l'intérêt de l'enfant est préservé ?

M. G. : Le plus simple évidemment, serait de demander une autorisation au parent statuaire. Il pourrait désigner un « parent social » en début d'année en disant : « Telle personne est un parent social pour l'enfant ». Cela éviterait d'avoir à passer devant un juge pour obtenir un partage de l'autorité parentale ou l'établissement de la filiation par l'adoption. Une telle désignation devrait permettre a minima d'intervenir au niveau médical et d'avoir le droit de vote aux élections de parents d'élèves. Mais le mieux serait tout de même que la loi permette au parent social d'avoir un statut légal dès la naissance.



Il faudrait prévoir des sessions de sensibilisation à la diversité des familles pour les enseignants et le personnel scolaire”.

MARTINE GROSS



EN SAVOIR PLUS :

Internet Les différentes façons d'accéder à la parentalité pour les couples gays ou lesbiens sur co-parents.fr/blog/une-famille-homoparentale-cest-quoi/



Dans la peau d'un géographe

La démarche scientifique est un formidable outil pédagogique. À Lyon, des collégiens, au sein du dispositif « Les Savanturiers », ont phosphoré pour imaginer la ville de demain.

Texte : MARIANNE PEYRI

Leur choix s'est porté sur la place Ferber à Lyon, « peu resplendissante », située à deux pas de leur collège. « Les élèves l'ont choisie de façon spontanée comme lieu d'étude pour imaginer la ville de demain » indique Florian Pons, professeur d'histoire-géographie au collège Jean de Verrazane, qui a expérimenté avec ses 6^e, le dispositif pédagogique « Les Savanturiers ». Partir de la curiosité naturelle des élèves, les accompagner étape par étape dans la réflexion et la créativité en produisant de l'inédit, tel est le concept des « Savanturiers ».

Dès octobre 2017, les géographes en herbe ont observé la place Ferber – première étape d'une démarche scientifique –, en prenant notes, photos et croquis, en s'interrogeant sur les déplacements des habitants, le type de revêtement des sols... Puis, en petit groupes, chacun s'est attelé à rechercher des documents au CDI sur plusieurs thématiques : les énergies renouvelables, les mobilités, la nature en ville...

Des hypothèses à vérifier

« En parallèle, la rencontre avec notre "mentor" scientifique, Vincent Jaillot, spécialiste de la modélisation numérique de

données urbaines, a permis aux élèves de comprendre comment travaille un scientifique. Les élèves ont pu lui soumettre leurs questions, notamment sur la faisabilité de leurs idées ». Et celles-ci n'ont pas manqué : chemin pavé pour éviter de patauger dans la boue, mur végétalisé pour réduire le bruit et la pollution, jardin-zen pour lutter contre le stress, avec l'idée aussi d'une éolienne, qui s'est avérée irréaliste.

« C'est aussi cela une démarche de recherche, des hypothèses à vérifier et parfois des impasses qui nécessitent de rebondir », analyse Florian Pons, pour qui, ce type de dispositif transforme les élèves en acteurs sur un temps long, ce qui favorise

les apprentissages. Le tout couronné par une publication des méthodes et résultats, à travers un tournage de MOOC, une présentation PowerPoint aux parents et aux participants du congrès « Les Savanturiers » du 12 juin dernier à Lyon. « C'est une démarche complète qui les aide à prendre conscience que les cours d'histoire-géo s'appuient sur des connaissances non pas inventées, mais travaillées, issues d'une réflexion, d'une démarche scientifique et d'une validation ».



EN SAVOIR PLUS :

Internet les-savanturiers.cri-paris.org

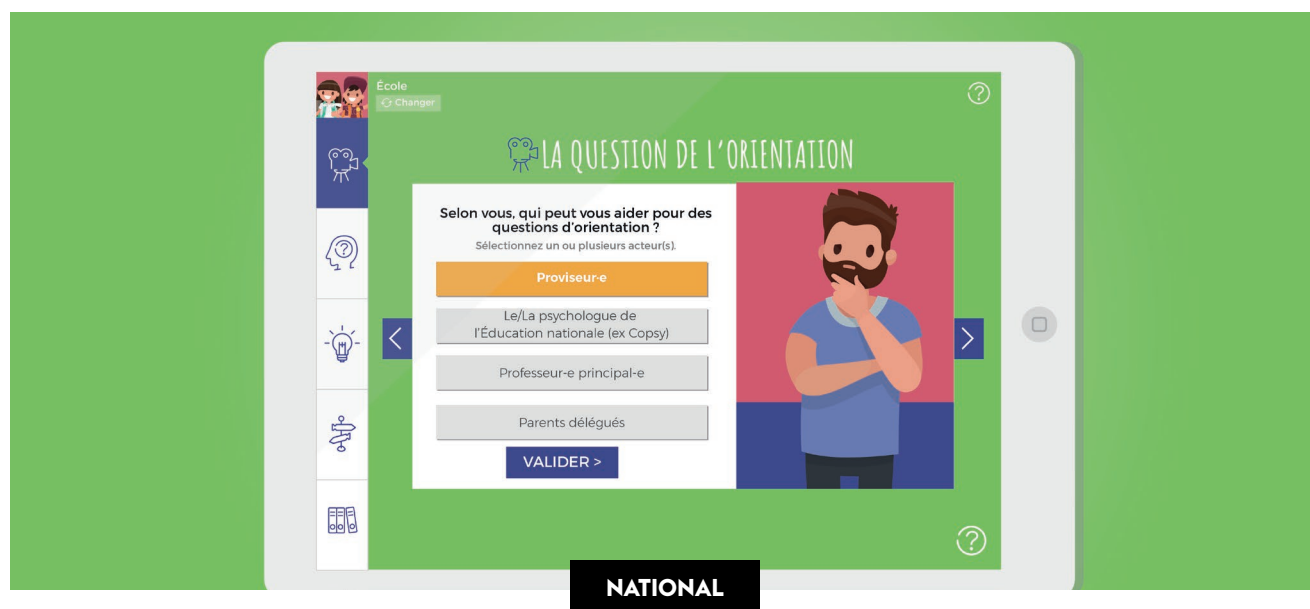
LES SAVANTURIERS

L'ÉCOLE DE LA RECHERCHE

« Faire vivre l'expérience de comment on produit de la connaissance, l'interroger, la vérifier, la valider... permet de travailler aussi bien sur l'esprit critique, la pensée abstraite, l'éthique que la créativité », assure Ange Ansur, cofondatrice des Savanturiers. Créée en 2013, cette association a aujourd'hui le vent en poupe, avec chaque année 12 000 enseignants formés à cette méthodologie, 400 classes parrainées par des mentors, soit 18 000 élèves de la maternelle au lycée transformés en apprentis chercheurs, impliqués dans des thématiques aussi diverses que la climatologie, les neurosciences, la biotechnologie, l'astrophysique...

Nos actions

Dès cette rentrée, la FCPE lance **des formations en ligne** sur la plateforme « jaimemonecolepublique », accessibles à tous les parents d'élèves.



Décoder l'école d'un clic et s'engager

Texte : MARIANNE PEYRI

“**L'**objectif de la FCPE est d'aiguiller tous les parents sur le fonctionnement de l'institution scolaire – qui n'est pas toujours facile à décoder –, sur leur place dans l'école, leurs devoirs mais aussi leurs droits qui parfois peuvent être oubliés », explique Dorothée Avet, secrétaire générale de la FCPE. Chaque année, près de 5000 parents d'élèves bénéficient ainsi de formations en présentiel, organisées par la FCPE sur les codes de l'école et les leviers pour s'impliquer. « Aujourd'hui, nous souhaitons toucher un plus grand nombre de parents. Beaucoup sont demandeurs de ces formations mais contraints par des questions de déplacement ou d'emploi du temps, ajoute Dorothée Avet. L'évolution des pratiques numériques nous a incités à créer un outil en ligne : la plateforme « jaimemonecolepublique » sur laquelle, dès cette rentrée, trois formations sont proposées ». Accessible à tous – même aux non-adh-

rents FCPE –, déclinée en six séquences, la première session ouvre le bal sur les relations familles-école, s'adressant plus spécifiquement aux parents dont les enfants font leurs premiers pas en maternelle. Par des vidéos, des témoignages, des quiz pédagogiques, des saynètes animées chacun peut y découvrir, de façon simple et pratique, les modalités d'accueil en maternelle, mais également les droits des parents, les outils de communication avec l'école, les recours en cas de litiges, le rôle des représentants des parents d'élèves...

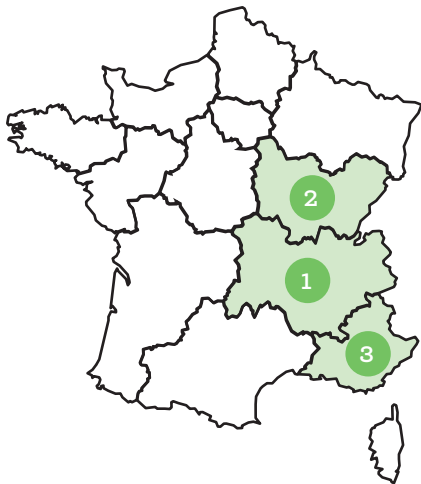
Un espace d'échange entre parents

Deux autres modules – gratuits pour les adhérents FCPE –, détaillent les différentes étapes des élections de parents d'élèves et le fonctionnement des conseils de classe. Cette nouvelle plateforme est enrichie, en outre, de ressources téléchargeables (textes réglementaires, études de cas, dossiers thé-

matiques...) et d'un forum de discussion pour mieux partager, entre parents, ses expériences et problématiques. Un groupe d'animateurs réseau, constitué de parents d'élèves FCPE, maillant tout le territoire, animera ces échanges. « Notre volonté est vraiment d'initier un outil d'éducation populaire et émancipatrice entre pairs, de fédérer davantage de parents, avec l'idée essentielle que chacun peut être contributeur de cette plateforme, qu'elle sera coconstruite avec tous », assure Dorothée Avet. Au total, la FCPE prévoit la mise en ligne de six sessions de formation par an. Chaque conseil départemental, relais des besoins du terrain, pourra initier ses propres thématiques de formation.



CONNECTEZ-VOUS
à la plateforme à l'adresse suivante :
jaimemonecolepublique.fr



1

RHÔNE

Les enfants seront-ils gagnants ?



Gratuits versus payants : ce sont toujours les mêmes qui en pâtiront...

La FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon s'inquiète du nouvel emploi du temps que la ville propose pour les écoliers en cette nouvelle rentrée 2018. Finies les garderies du soir gratuites, les temps après la classe coûteront de l'argent aux familles. Même si la mairie met en avant la qualité de l'offre, tout le monde ne pourra donc plus y accéder. Pour le mercredi, même problème. Les futurs « ateliers », définis comme « un temps d'activités complémentaires des apprentissages scolaires », ne remplaceront pas une matinée d'école, puisqu'ils seront non obligatoires, et payants qui plus est...



EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe69.fr

2

D'EST EN OUEST

La caravane FCPE reprend la route pour une 3^e édition

A qui s'adresser en cas de souci avec la sécurité aux abords des écoles ? Vers qui se tourner pour obtenir un poste d'enseignant en plus pour les élèves allophones ? Comment améliorer les relations entre les parents et l'équipe éducative dans un contexte un peu tendu ? Apporter des réponses aux parents d'élèves un peu démunis face à un fonctionnement de l'école parfois un peu trop complexe, voilà ce qu'a permis l'an dernier l'opération Caravane FCPE. Cette année, elle reprend donc la route du 3 au 15 septembre pour une 3^e édition et fera escale dans une vingtaine de quartiers classés politique de la ville : à Belfort, Besançon, Dôle, Oyonnax, Amberieu-en-Bugey, Le Mans, Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Poitiers, Buxerolles, Niort et La-Roche-sur-Yon.

Faire la promotion des élections scolaires

Dès le jour de la rentrée, cette opération itinérante sera l'occasion d'échanger autour des grands changements qui influent sur la vie des enfants à l'école : la scolarisation des 3 ans, les effectifs dédoublés en CP et CE1, la réforme du



lycée et du baccalauréat... Autre plus-value : les militants FCPE pourront expliquer que la force du réseau compte lorsqu'il s'agit de porter leurs revendications, et convaincre de l'importance de se fédérer. Enfin, la caravane participera à la promotion des élections scolaires, qui auront lieu les 12 et 13 octobre 2018. Un temps fort de la rentrée trop peu porté par le ministère de l'Éducation nationale !



RETROUVEZ PLUS DE DÉTAILS
sur fcpe.asso.fr

3

HAUTES-ALPES

Hausse phénoménale du prix du transport !

Le prix du transport scolaire dans les Hautes-Alpes augmentera à la rentrée prochaine de 633 % ! Le coût de la scolarité s'alourdira de plusieurs centaines d'euros pour de nombreuses familles. C'est un véritable coup de massue ! La FCPE des Hautes-Alpes a immédiatement lancé une pétition pour interpellier Chantal Eyméoud, la vice-présidente de la région PACA, et Jean-Marie Bernard, président du département. Le département avait promis il y a huit mois que le transfert de la compétence transport vers la région se ferait en « bonne intelligence » et « sans conséquence pour les usagers ». Les parents d'élèves estiment aujourd'hui avoir été floués.



110

LA FACTURE

pour les usagers s'envolera de 15 € à 110 € par enfant, à l'exception des foyers ayant un quotient familial inférieur à 700 €.



EN SAVOIR PLUS :
Internet O5.fcpe-asso.fr

Portrait



Professeure de sport et professeure principale. Deux rôles très différents que **Samia Ivoule, 30 ans, remplit avec un engagement acharné !**

“Pour les enfants ! Pour qui d'autres ?”

Propos recueillis par ALEXANDRA DEFRESNE

Une médiatrice à plein temps

« Ce que j'adore dans le fait d'être professeure principale ? Construire un projet personnalisé avec chacun de mes élèves. Ça demande un temps fou, oui, mais on ne peut pas fuir. Je ne suis pas assistante sociale, ni psychologue, ni même CRS quand je dois calmer un enfant qui s'énerve, mais je ne peux pas non plus me cacher derrière ma casquette de prof. Quand je reçois une maman qui m'explique que son fils a chuté de 3 points ce trimestre parce qu'il y a des gros soucis à la maison, je suis obligée de gérer de l'humain, dans l'instant. Je suis le premier contact, le premier lien qui rassure, et puis comme je suis métisse, je semble plus accessible ».

Samia Ivoule est professeure de sport au collège Pierre Mendès-France à Paris. Situé en bordure de périphérique, l'établissement,

classé en éducation prioritaire, souffre d'un manque de mixité sociale. Mais depuis quatre ans qu'elle y est titulaire, Samia s'y sent bien. Elle reconnaît que c'est quitte ou double quand on obtient sa mutation à Mendès-France. Pour certains enseignants, c'est « le choc des cultures ». Pour la jeune femme de 30 ans, c'est au contraire un beau défi.

Une boxeuse hors pair

Elle avoue néanmoins qu'elle les connaît bien « ses gamins » et que ça l'aide. Elle raconte son enfance dans la campagne nantaise, et sa difficulté à trouver une activité sportive qui lui plaît. Elle pousse la porte d'un gymnase, tombe sur un ring. À 8 ans, elle craque pour la boxe, sa maman, aide-soignante de nuit, craque pour l'entraîneur. Dès cet âge-là aussi, elle sait qu'elle deviendra professeure de sport. « Élève très scolaire », qui s'occupe beaucoup de ses deux petits frères, elle obtient son inscription en STAPS. Mais la première année est chaotique, Samia passe trop de temps à grimper les échelons au sein de la boîte d'intérim qui l'emploie. « Je faisais des ménages dans les banques le soir. Puis, je suis devenue chef d'équipe car le manager me trouvait très sérieuse. À la fin, j'avais une voiture de fonction et j'étais responsable d'un secteur de 50 sites. Puis, une amie m'a dit de postuler avec elle pour être assistante d'éducation dans un lycée. Ça a changé ma vie. Je surveillais l'internat deux nuits par semaine, et je pouvais travailler mes cours le reste du temps ».

Une empathie sans limite

Elle décroche son diplôme, puis est affectée à Nice, au lycée Thierry-Maulnier, pour son premier poste. « Une année magique ! Nous étions plusieurs nouveaux professeurs de sport à avoir demandé cette académie. Nous nous sommes beaucoup entraînés. Pas facile à 23 ans de se retrouver avec des loulous de 18 ans. J'ai appris à passer de l'autre côté du mur. Cette fois, c'était moi l'autorité. Je me suis tout de suite lancée un challenge : je voulais qu'à la fin de l'année, les élèves sachent tous faire un appui tendu renversé. Ma tutrice m'a prévenu que ce serait dur, mais j'ai réussi ». Aujourd'hui, c'est avec la même ténacité qu'elle accompagne ses 3^e lorsqu'ils doivent choisir leur orientation. Elle a organisé des rencontres avec l'association 100 000 entrepreneurs. Et elle espère aussi faire partie l'an prochain des 6 candidats retenus par l'académie pour suivre une formation de 192 heures sur le décrochage scolaire. Bénévolement ? Elle rigole : « Ah oui, ce n'est pas payé en plus ! Je ne le fais pas pour l'argent, mais pour les enfants ! Pour qui d'autres ? »

”